
Procès-verbal de la réunion
tenue le 8 novembre 2021, à compter de 18 h
en visioconférence

Présences : 139
(Découvreurs : 62)
(Navigateurs : 77)

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 5 octobre 2021
5. Dossiers de la présidence
6. Vie pédagogique et professionnelle
7. Dossiers secrétariat et trésorerie
8. Éducation des adultes et formation professionnelle
9. Information
10. Comités et dossier
11. Autres sujets
12. Parole aux vice-présidences

1. **Mot de bienvenue**

Martin Hogue souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents. D'entrée de jeu, il mentionne que cette rencontre devait se tenir en présentiel, mais elle a dû être déplacée au lundi étant donné la convocation d'un CGN les mardi et mercredi. Des recherches ont été effectuées afin de trouver une salle disponible, mais faute de temps, ce fut impossible.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE, Maryse Lagueux, assistée de Manon Castonguay, agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeur : Marc-André Boucher

-Adoptée à l'unanimité-

3. Adoption de l'ordre du jour

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé y incluant l'ajout suivant :

11. Autres sujets
 - a) Tests rapides Covid versus bris de service
12. Parole aux vice-présidences, secteur des Navigateurs
 - a) Possibilité de télétravail lors des journées pédagogiques. »

Proposeur : Serge Bilodeau

Appuyeur : Sébastien Bourgault

-Adoptée à l'unanimité-

4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 5 octobre 2021

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 5 octobre 2021 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeur : Hugues Lambert

Appuyeuse : Marie-Claude Choquette

-Adoptée à l'unanimité-

5. Dossiers de la présidence

a) **Retour du C.G.N. du 12 octobre 2021**

Martin Hogue nous remémore qu'aucun document n'est déposé lors des retours des CGN. Cette rencontre avait pour but d'entériner les résultats des assemblées générales. Les syndicats affiliés ont voté fortement en faveur de l'entente de principe sur les matières intersectorielles. Un mandat a été confié aux représentants à l'effet de procéder à la signature de l'entente de principe menant à la nouvelle convention collective. Pour la FSE, elle devrait se faire à la mi-novembre.

Le CGN qui se tiendra cette semaine aura pour but de faire le bilan de la dernière négociation. Les membres du CGN ont été invités à répondre à un sondage CROP par courriel. Par la suite, le CGN se penchera sur la stratégie de la prochaine négociation collective.

b) **Résumé du C.G. des 20, 21 et 22 octobre 2021**

Matin Hogue présente certains faits saillants de ce Conseil général qui a eu lieu en présentiel:

- Première allocution d'ouverture du nouveau président de la Centrale qui a souligné l'importance de la cohésion.
- Des modifications ont été apportées aux statuts et règlements à la suite de l'adoption de celles-ci par le Congrès.
- Une analyse de la conjoncture sociopolitique a été présentée. C'est la fin des interventions américaines en Afghanistan.
- La reprise économique est tangible au Canada.

- La hausse importante des coûts en assurance maladie est inquiétante en raison de la hausse du coût des médicaments et l'augmentation du coût des médicaments d'exception. Il serait important que la contribution de l'employeur à notre régime d'assurance collective soit récupérée.
- Un comité de travail est mis en place pour analyser les modèles organisationnels.
- Il y a une réorganisation du FAOS (Fonds autonome d'organisation syndicale) qui permettra une meilleure concertation entre la Centrale, la Fédération et les syndicats locaux.
- La Centrale a déposé plusieurs éléments pour faire avancer le niveau de la langue française.
- Le 21 novembre 2021 soulignera le 25^e anniversaire de la *Loi sur l'équité salariale*. De façon périodique, tous les 5 ans, il faut réanalyser si les emplois à prédominance féminine sont encore équitables avec les emplois à prédominance masculine. Les plaintes de 2010 et 2015 ne sont toutefois pas encore réglées. Il ne faut pas tenir pour acquis que tout est réglé. Une commémoration est d'ailleurs prévue à ce sujet.
- Pour une partie des éducatrices en petite enfance, les négociations se poursuivent.
- Après une deuxième phase de consultation sur l'implication politique de la Centrale, sept propositions sur huit ont récolté une majorité favorable. Il est à noter que pour la plupart de celles-ci, le taux d'adhésion des membres de la FSE est plus élevé que celui de la Centrale. (Annexe I)

c) **Résumé du C.F. des 27, 28 et 29 octobre 2021**

- Le Conseil fédéral a eu lieu en mode présentiel où une participation était plus élevée qu'à l'habitude.
- Les prévisions budgétaires marquent un retour pratiquement à la normale. Un montant pour ajouter de la publicité est prévu.
- La liste des arbitres passe de 38 à 26 bien que des ajouts auraient été grandement nécessaires. Toutefois, dans la nouvelle convention, il y a l'ajout de balises afin de faciliter le processus.
- Un sondage très important sur un projet d'aide à la classe est lancé. Pour plusieurs corps d'emploi, des techniciens permettent de dégager du temps de travail. Il semble intéressant de penser que des aides pédagogiques en classe pourraient être ajoutées lors de notre prochaine négociation. Cela permettrait un allègement de la tâche des enseignants.
- Lancement de la campagne *Prof, ma fierté!* au niveau national et un volet local s'ajoutera également. Martin Hogue tient à préciser que ce concours n'a pas pour but de mettre en lumière le surcroît de travail des enseignantes et enseignants, mais axer sur la visibilité des membres passionnés. Au niveau national, le concours vise à faire connaître des anecdotes concernant les enseignants. Le SEDR-CSQ ajoutera un montant afin de récompenser des enseignants de notre territoire.
- Un exercice de réflexion nous a été demandé concernant la pénurie de personnel. De surcroît, il y a une baisse de la clientèle dans les programmes universitaires en éducation.
- Certains élèves continuent d'avoir accès à l'école virtuelle. Le CSS des Hautes-Rivières chapeaute le service pour quelques centres de services scolaires, dont les Navigateurs et les Découvreurs.

- Un premier colloque pédagogique a eu lieu au printemps 2019 et le bilan de cette expérience fut très positif. Donc, la réalisation d'un autre colloque au printemps 2023 est enclenchée.
- La FSE a décidé de se désister de la plainte #2 de l'équité salariale de 2015. Il était question du fait que les autres professionnels gravissent les premiers échelons plus rapidement, contrairement aux enseignants. Ce point fut partiellement réglé avec le retrait d'un échelon dans la nouvelle convention. (Annexe II)

d) Titulaires et spécialistes – Questionnaire à remplir

Ce sujet a été introduit lors du résumé du Conseil fédéral au point précédent. Martin Hogue demande aux délégués d'enjoindre les collègues à remplir ce sondage. Peu d'avenues sont possibles au niveau de l'allègement de la tâche. C'est un sondage rapide à remplir et qui peut donner de bons résultats pour la suite dans ce dossier. (Annexe III)

e) Retour de Consultation sur la modalité de compensation liée à la présence aux réunions du conseil des déléguées et délégués

Les résultats de cette consultation sont clairs. Dans le sondage lancé lors du dernier conseil des déléguées et délégués, trois options étaient présentées. Parmi celles-ci, l'option B, soit le mode hybride, est la plus appréciée. Il serait donc possible de prendre des libérations durant l'année et à la fin de l'année, les présences non compensées seraient monnayées. (Annexe IV)

f) Commémoration pour souligner le 25^e anniversaire de la *Loi sur l'équité salariale*

Le 21 novembre 2021 marquera le 25^e anniversaire de la *Loi sur l'équité salariale*. Une partie de la loi a été jugée discriminatoire. Martin Hogue, qui est responsable de la coordination syndicale pour les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, organise une action de visibilité en présence de membres du conseil exécutif de la CSQ et du comité exécutif de la FSE. Il informe les déléguées et délégués qu'il est mandaté pour organiser l'événement et pour structurer la couverture médiatique. Lorsque le projet sera peaufiné, les déléguées et délégués recevront toute l'information par courriel. L'activité se déroulera à 11 h le dimanche 21 novembre 2021 près de l'Assemblée nationale. Cet événement se voulant festif, et afin de planifier l'organisation, les déléguées et délégués intéressés à y participer sont invités à nous confirmer leur présence.

g) Lancement de *Prof, ma fierté au niveau local*

Martin Hogue annonce, qu'au niveau local, il est souhaité de mettre le projecteur sur la valorisation de la profession enseignante. Par la suite, Eric Couture présente ce qui pourrait s'appeler *Mon collègue ou ma collègue coup de coeur*. Il s'agit de mettre de l'avant des éléments positifs venant des collègues des établissements. Il y aura présentation d'un projet en conseil d'administration et un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

6. *Vie pédagogique et professionnelle*

Aucun point n'est apporté.

7. *Dossiers secrétariat et trésorerie*

Aucun point n'est apporté.

8. *Éducation des adultes et formation professionnelle*

a) **Règles de financement de l'alternance travail-étude en FP**

Sylvie Perreault présente des éléments importants au sujet des heures de stage dans les programmes alternance travail-étude (ATE) en FP. Un problème majeur survient lorsque des centres réduisent les heures d'enseignement durant les phases d'apprentissage en milieu de travail. L'Entente nationale, au paragraphe B) de la clause 13-10.07 avec la note infrapaginale qui y est associée, prévoit que les heures de supervision de stage, lorsqu'elles ne sont pas liées à de l'ATE, sont considérées comme des heures de cours et leçons. Si elles sont associées à de la supervision de stage dans un programme d'ATE, elles seront quand même considérées comme étant de la tâche éducative. Le nombre d'heures reconnu pour la supervision d'un stage a donc une répercussion sur la valeur d'un contrat, le nombre de postes et le temps moyen consacré aux cours et leçons. En vertu des conventions collectives en vigueur, la tâche éducative de l'enseignant, en ce qui a trait au temps à consacrer à la présentation de cours et de leçons (y compris la supervision de stages en milieu de travail pour la portion du temps consacré auprès de l'élève dans le milieu de travail où s'effectue le stage), est en moyenne de 635 heures par année. Le financement de la FP ne fait pas de distinction entre l'enseignement en centre ou en stage, sauf exception.

9. *Information*

Aucun point n'est apporté.

10. *Comités et dossier*

a) **Diversité humaine**

-Retour réseau des femmes des 14 et 15 octobre 2021

Sylvie Perreault survole les différents sujets qui ont été traités lors du réseau de la condition féminine qui a eu lieu à Québec les 14 et 15 octobre et auquel Édith Gravel a participé. (Annexe V)

b) **ACTES/Sociopolitique**

-Retour réseau ACTES 4 et 5 novembre 2021

Martin Hogue nous remémore la signification du mouvement ACTES (Actions Collectives en Transition Environnementale et Sociale). Au niveau national, une baisse de l'action pour l'EVB est remarquée. Au niveau local, l'intérêt est marqué pour l'environnement, mais il y a besoin de mousser le comité et la participation. Le comité a élaboré son plan d'action afin de faire connaître les valeurs, les objectifs ainsi que les actions à mener. Lors du réseau, les principaux sujets furent l'alimentation et l'agriculture. Afin d'informer les membres. Pierre-Yves Grenier, membre du comité, nous mentionne que différents outils seront disponibles dans le résumé qui sera transmis ultérieurement.

c) **Comité des jeunes**

Aucun point n'est apporté.

11. **Autre sujet**

a) **Tests rapides Covid versus bris de service**

Une déléguée mentionne qu'aucun enseignant ne s'est porté volontaire pour faire passer les tests Covid. Finalement, l'orthopédagogue a accepté conditionnellement au fait que cela n'affecte pas le service aux élèves. Ce matin, la direction a avisé les enseignants que si des élèves devaient passer le test, ceux qui sont en orthopédagogie seraient retournés en classe. Eric Couture nous avise que dans une telle situation, il est important de demander à la direction de s'engager par écrit qu'elle ne retiendra aucune responsabilité contre le personnel enseignant peu importe ce qui se produit. Martin Hogue mentionne que le personnel de soutien pourrait être rémunéré pour faire passer le test de dépistage lorsqu'il n'est pas en service auprès des élèves.

12. **Parole aux vice-présidences**

Secteur des Découvreurs

Frédéric Renaud mentionne que le 30 novembre aura lieu le conseil des déléguées et délégués du secteur des Découvreurs. Différentes mesures sont mises en place en lien avec la nouvelle convention collective. Depuis le début de l'année scolaire, Frédéric Renaud réitère sa demande au centre de services scolaire à l'effet de lui transmettre les chiffres. Au centre de services scolaire, on lui répond que ce sont seulement des montants provisoires. Le 15 octobre, les centres de services scolaires ont reçu le détail des montants en lien avec les nouvelles dispositions de l'Entente nationale. Malgré de nombreuses demandes, il n'a toujours rien reçu et cette situation nuit aux services aux élèves puisque certains éléments ne sont pas mis en place.

Secteur des Navigateurs

Une déléguée demande s'il est possible d'être en télétravail lors des journées pédagogiques par manque de locaux; le service de garde les utilisant. Devant cette situation, Eric Couture invite les déléguées et délégués à lui transmettre les noms des enseignants concernés par cette situation.

Il mentionne également que le conseil des déléguées et délégués du secteur des Navigateurs aura lieu le 23 novembre en présentiel au Centre Paul-Bouillé.

Sur ce, Martin Hogue souhaite une belle fin de soirée à toutes les déléguées et tous les délégués et les remercie de leur présence.

Levée de l'assemblée à 19 h 40.

MARTIN HOGUE,
Président

SYLVIE PERREAULT,
Secrétaire-trésorière